



Rapport de la Commission Communale pour l'Accessibilité Universelle CCAU 2024



Présenté le 30 septembre 2025
aux membres de la CCAU



Présenté au conseil municipal le 08 décembre 2025



Ville de Laval – Hôtel de ville
Place du 11 novembre – CS 71327
53 013 Laval cedex



Sommaire

CCAU : règlementation et composition	page 3
Direction santé-handicap	page 7
Informations générales	page 8
Règlementation ERP, Ad'AP et PAVE	page 9
Ad'AP, réalisations et perspectives	page 11
Liste des lieux des balises sonores, boucles magnétiques et ACCÉO	page 15
PAVE	page 20
Logement	page 23
Mobilité	page 25
Autres sujets : Places PMR, Toilettes publics, panneau de la Perrine, place du 11 novembre, budgets participatifs 2, le cube sensoriel	page 26
Perspectives	page 29
Annexes et lexique	page 30

Informations règlementaires relatives à la CCAU



Présidée par le conseiller municipal en charge du Handicap M. Neveu par délégation de M. Le Marie

Constitution de l'instance :

- Représentants de tous types de handicap
- Représentants des acteurs économiques, des personnes âgées et des usagers
- Représentants directions / services de la ville



Objectifs :

- Meilleure concertation
- Expertise plus fine des besoins
- Préconisations en matière d'accessibilité



Compétences de la CCAU

L'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales impose la création, dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité (CCA).

Présidée par le maire, cette commission est composée des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Elle exerce cinq missions :

- Elle constate l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports.
- Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal.
- Elle fait toutes propositions pour améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Elle organise le recensement de l'offre des logements accessibles.
- Elle tient à jour, par voie électronique la liste des ERP qui ont élaboré un Ad'ap sur son territoire et la liste des ERP accessibles aux PMR.

Composition de la CCAU de Laval



ARRÊTÉ MUNICIPAL

N°40/ 2023
DU 26 JUIN 2023

MODIFICATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Nous, maire de la Ville de Laval,

Vu l'article 46 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2143-3,

Vu l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014, précisant que ces commissions sont notamment ouvertes aux représentants des personnes âgées et à des représentants des acteurs économiques,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-18 qui dispose que "le maire est le seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du conseil municipal ",

Vu l'arrêté n° 184 / 2020 du 4 novembre 2020 relatif à la désignation de représentants de la commission communale pour l'accessibilité universelle,

Vu l'arrêté n° 14 / 2023 du 15 mars 2023 venant compléter l'arrêté n° 184 / 2020 relatif à la désignation de représentants de la commission communale pour accessibilité universelle,

Considérant qu'il y a lieu de désigner les représentants siégeant à la commission communale pour l'accessibilité universelle,

ARRÊTONS

Article 1er

Les arrêtés n° 184 / 2020 du 13 novembre 2020 et n° 14 / 2023 du 15 mars 2023 sont abrogés.

Sont nommés membres de la commission pour l'accessibilité universelle :

- au titre des associations œuvrant dans le domaine du handicap :

- . Association France Handicap,
- . Association des Sourds de Laval et de la Mayenne
- . Association Les mains qui parlent
- . Association Voir Ensemble,
- . UNAFAM (Union Nationale des Amis et Famille de malade psychique),
- . ADAPEI 53 (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés).
- . GEIST Mayenne (Groupe d'Etudes pour l'inclusion Sociale pour Tous)

- au titre des associations représentants d'usagers :

- . ORPAL (Office des retraités et personnes de l'agglomération lavalloise),
- . Fédération des commerçants,
- . Association Place au Vélo,

Selon les dossiers étudiés, d'autres partenaires institutionnels et associatifs pourront être conviés.

Article 2

Sont nommés membres de la commission pour l'accessibilité universelle :

- au titre du conseil municipal :

- . Monsieur Michel Neveu,
conseiller municipal, en charge du handicap, de la défense et des actions patriotiques,
- . Madame Marjorie François,
adjointe en charge des solidarités et familles,
- . Monsieur Geoffrey Begon,
adjoint en charge des mobilités urbaines,
- . Monsieur Laurent Paviot,
conseiller municipal, en charge des ressources humaines,
- . Monsieur Georges Poirier,
adjoint en charge de la vie quotidienne et citoyenne,
- . Madame Solange Bruneau,
conseillère municipale, en charge des commerces et du rayonnement de la ville,
- . Madame Lucile Périn, conseillère municipale.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés. Il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif de Nantes peut être également saisi par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 4

Monsieur le directeur général des services de la ville est chargé de l'exécution du présent arrêté.





ARRÊTÉ MUNICIPAL
N° 4 / 2024
DU 23 JANVIER 2024

MODIFICATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE
POUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Nous, maire de la Ville de Laval,

Vu l'article 46 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2143-3,

Vu l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014, précisant que ces commissions sont notamment ouvertes aux représentants des personnes âgées et à des représentants des acteurs économiques,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-18 qui dispose que "le maire est le seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du conseil municipal".

Vu l'arrêté n° 40 / 2023 du 26 juin 2023 relatif à la désignation de représentants de la commission communale pour l'accessibilité universelle,

Vu l'arrêté n° 60 / 2023 du 4 décembre 2023 relatif à la délégation de fonctions attribuée à Marjorie François, adjointe aux mobilités urbaines,

Vu l'arrêté n° 61 / 2023 du 4 décembre 2023 relatif à la délégation de fonctions attribuée à Geoffrey Begon, adjoint des solidarités et aux familles,

Considérant qu'il y a lieu de modifier les représentants au titre du conseil municipal siégeant à la commission communale pour l'accessibilité universelle,

ARRÊTONS

Article 1er

L'article 2 de l'arrêté n° 40 / 2023 du 26 juin 2023 concernant Marjorie François et Geoffrey Begon est ainsi modifié :

Sont nommés membres de la commission pour l'accessibilité universelle :

- au titre du conseil municipal :
 - . Monsieur Geoffrey Begon,
adjoint en charge des solidarités et aux familles,
 - . Madame Marjorie François,
adjointe en charge des mobilités urbaines.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés. Il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif de Nantes peut être également saisi par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 3

La directrice générale des services de la ville est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le maire,

Signé : Florian Bercault

Notifié à Geoffrey Begon
adjoint au maire
Le 21.03.24

Notifié à Marjorie François
adjointe au maire
Le 21.03.24

Les associations membres depuis 2023 sont :

- APF France Handicap
- Voir Ensemble
- Les mains qui parlent
- GEIST
- Adapei53
- Unafam
- Orpal
- Place aux vélos
- Cœur de commerce

La direction santé-handicap

Dans le cadre de la réorganisation des services de la ville de Laval et de Laval-agglomération, une direction santé-handicap a été créée au sein de la DGA Solidarité et soins pour tous (SSPT). 2 chargées de missions handicap sont en charge du déploiement de la politique handicap définie par les élus :

La référente handicap-inclusion : Marie Bourry

Personne ressource pour les agents, les salariés, les familles, les enfants présentant des besoins spécifiques sur les multi-accueils, les Temps Activités Périscolaires (TAP) et Accueils de Loisirs (ALSH). Le travail partenarial est très conséquent.

La référente handicap-relations partenaires : Sandrine Le Blanc

- Mise en œuvre de la politique municipale en matière de handicap, lien avec les partenaires, les différents projets menés sur la ville
- CCAU : préparation en lien avec tous les services de la ville, animation temps fort, rédaction du rapport
- Participation à la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité en lien avec les services techniques
- Habitat inclusif : veille sur les initiatives locales, relais...

Les personnes en situation de handicap

(Données au 31/12/2024 transmis par la Direction de l'Autonomie 53)

En Mayenne et à Laval

25 285 reconnus en situation de handicap (ayant un droit ouvert),
soit **7 %** de la population de la Mayenne dont **4 996 personnes à Laval**

Prestation de compensation du Handicap (PCH)

1 747 adultes ont bénéficié de la PCH aide humaine

240 enfants ont bénéficié de la PCH aide humaine

440 bénéficiaires de la PCH aide humaine adultes et enfants à Laval

CMI carte mobilité inclusion : invalidité, priorité, stationnement

4 279 bénéficiaires de la carte Invalidité dont **999 personnes à Laval**

6 836 bénéficiaires de la carte Priorité dont **1 409 personnes à Laval**

7 235 bénéficiaires de la carte Stationnement dont **1 509 personnes à Laval**

Les enfants en situation de handicap

(Données au 31/12/2024 transmis par la Direction de l'Autonomie 53)

En Mayenne et à Laval :

4 374 enfants de moins de 20 ans reconnus en situation de handicap dont
841 enfants à Laval

Accompagnant des élèves en situation de handicap, AESH

1 002 AESH individuelles en cours dont **234 AESH à Laval**
1 798 AESH mutualisées en cours dont **269 AESH mutualisées à Laval**

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé, AEEH

3 177 enfants bénéficiaires d'une AEEH en Mayenne **659 enfants à Laval**

Règlementation sur l'accessibilité des ERP, sur l' Ad'AP* et le PAVE**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose aux établissements publics et privés recevant du public d'être accessibles avant le 01/01/2015.

L'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées prévoit, en contrepartie de la mise en place d'un dispositif de contrôles et de sanctions, la mise en place d'un outil, **l'agenda d'accessibilité programmée**, autorisant à prolonger, au-delà de 2015, le délai permettant d'effectuer les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

*Agenda d'accessibilité programmée

**Plan de Mise en Accessibilité de la Voierie et des Espaces Publics

Planification de l'AD'AP – ville de Laval

Au regard de la dimension de son patrimoine et du budget alloué, la ville de Laval a réalisé son Ad'AP sur une période totale de 9 ans.

Budget consacré à l'accessibilité dans les ERP :

Budget global =

1 150 206 € HT = 150 000 € par an de 2017 à 2025

En 2016, **113 lieux** répertoriés par la direction bâtiment entrent dans le cadre de l'Ad AP.

Point AD'AP réalisations 2024

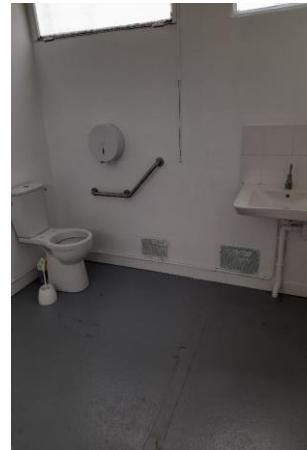
Réalisations 2024 = 300 000 €

Gymnase Alain Gerbault

Descriptif des travaux :

Création d'un WC PMR, mise en accessibilité vestiaire et douche.

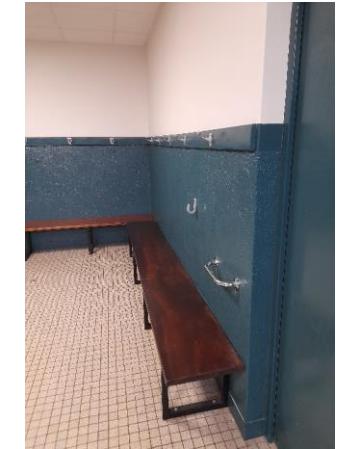
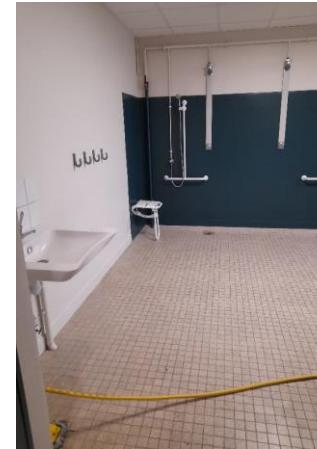
+ Place PMR.



Gymnase Constant Laisis

Descriptif des travaux :

Création d'un WC PMR, mise en accessibilité vestiaire et douche.

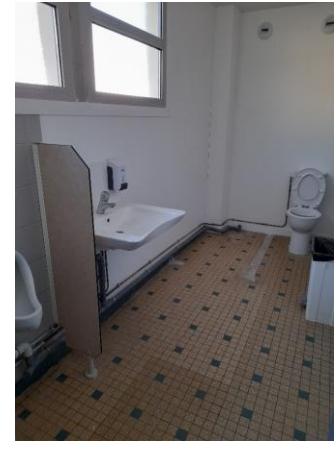


Point AD'AP réalisations 2024

Gymnase la baclerie

Descriptif des travaux :

WC PMR, mise en accessibilité vestiaire et douche.



Gymnase réné lecoz

Descriptif des travaux :

Création d'un WC PMR, mise en accessibilité vestiaire et douche.



Point AD'AP réalisations 2024

USL Hilard basket

Descriptif des travaux : Signalétique escalier, reprise main courante

Maison bleue

Descriptif des travaux : Lavabo PMR, tablette

Antenne maison de quartier des Vignes

Descriptif des travaux : Création d'un WC PMR

École Victor Hugo

Descriptif des travaux : Lavabos PMR dans les sanitaires extérieurs, reprise de mains courantes intérieures, urinoirs à différentes hauteurs

Point AD'AP réalisations 2024

Salle polyvalente

Descriptif des travaux : Escalier : peinture, éclairage, signalétique, main courante

CLEP

Descriptif des travaux : Création d'une cuisine aménagée accessible

Quartier Ferrié BAT 13

Descriptif des travaux : Lavabo PMR, porte intérieure 2 vantaux dont un de 93cm



Maison de quartier d'Hillard

Descriptif des travaux : balise sonore et place PMR

Maison de quartier d'Avesnière

Descriptif des travaux : Réalisation d'une rampe amovible pour se rendre à l'atelier bois (fauteuil manuel pour l'instant)

Les outils à disposition dans les ERP

- Les balises sonores
- Les boucles magnétiques
- ACCEO

Les balises sonores

Les balises sonores sont installées à l'extérieur des bâtiments et sur les feux sonores.

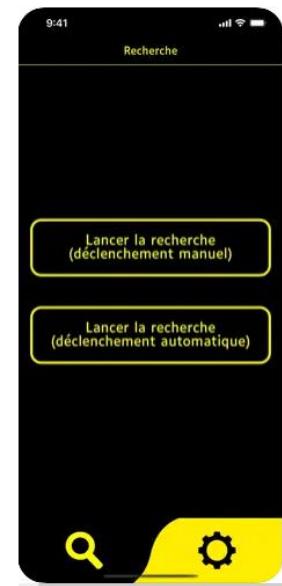


Pour les déclencher :

Des télécommandes permettent de déclencher ces balises sonores mises sur les ERP et certains feux sonores.



MyMoveo est une application gratuite qui permet d'activer les dispositifs sonores ou d'aide à la mobilité, de la marque Okeenea, équipés de cette option de déclenchement.



Les balises sonores

LISTE DES ERP	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none">• Maison des associations Noël Meslier• Scomam• CAM provisoire• Palindrome• Salle polyvalente• Bibliothèque• Théâtre• Maison de quartier Hilard• Maison de quartier Grenoux• Le Quarante• La Perrine• Espace séniор intergénérationnel	Réalisé
	Réalisé en 2025
<ul style="list-style-type: none">• Hôtel de ville• MANAS (musée d'art naïf et singulier)	En cours

Les boucles magnétiques : amplificateur de sons

LISTE DES ERP	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none">• CCAS• Maison des associations Noël Meslier, salle 001 au rez de chaussée• Théâtre• Hôtel de ville : une portative et une dans la salle du conseil municipal• Centre administratif municipal• MANAS (Musée d'Art Naïf et singulier)	<p>Réalisé</p> 
<ul style="list-style-type: none">• Musée Alain Gerbault• Bains douches• ZOOM <ul style="list-style-type: none">• Au conservatoire / 40 : MobileConnect (système Bluetooth avec les appareils auditifs)	<p>Réalisé en 2025</p>

Solution d'accessibilité à destination des personnes sourdes, malentendantes et non francophones

Accessibilité téléphonique sur Laval.fr : <https://app.acce-o.fr/client/laval>

A l'accueil de certains ERP de la ville :

Transcription Instantanée de la Parole (TIP)



Visio-Interprétation Langue des Signes Française (LSF)



Visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC)



Transcription automatique



Accès en libre service et sur réservation du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 et le Samedi de 9h à 13h.
Notre solution automatique est disponible 24h/24 et 7j/7

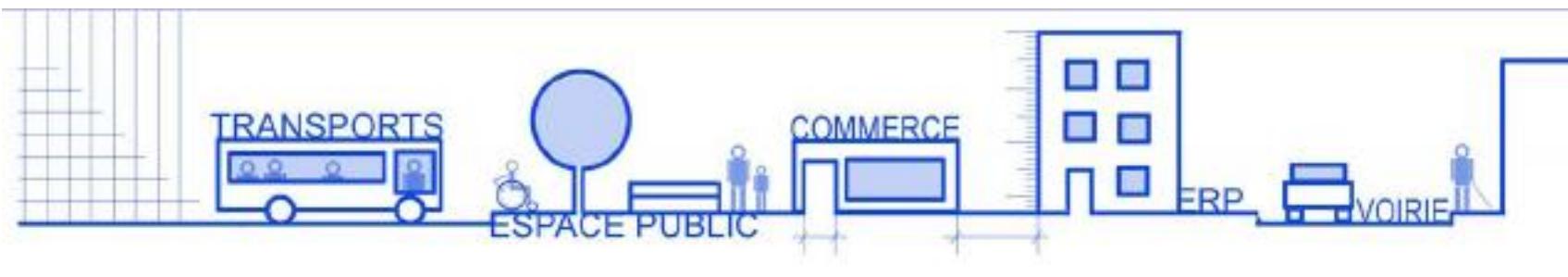
PAVE

Plan de Mise en Accessibilité de la Voierie et des Espaces Publics



Enjeux :

- Assurer une accessibilité continue :



PAVE

Budget : 50 000 € par an en investissement

Travaux réalisés en 2024

Rue de la Cale

Descriptif des travaux : Crédit abaissée PMR au niveau des trottoirs

Rue Jeanne Jugan

Descriptif des travaux : Accès PMR

Rue du Dépôt

Descriptif des travaux : Crédit d'un passage protégé suite à la création d'un immeuble



Rue Robert Hardy

Descriptif des travaux : Travaux accessibilité

École Petite Immaculée Conception

Descriptif des travaux : Traversée piétonne

PAVE

Travaux réalisés en 2024

Rue du Mans

Descriptif des travaux : Traversée piétonne au niveau de l'école

Rue Gaultier de Vaucenay

Descriptif des travaux : Traversée piétonne

Rue de Alma

Descriptif des travaux : Élargissements du trottoir

Quai Paul Baudet

Descriptif des travaux : Cheminement

Boulevard Industrie

Descriptif des travaux : Éclairages des traversées piétonnes

Théâtre Laval

Descriptif des travaux : Mises en place de protection sous les panneaux publicitaires

Les logements accessibles Parc social de Laval / Laval-Agglomération

❖ Méduane habitat :

répartition au 1^{er} juillet 2025 sur Laval :

4543 logements dont :

- **4** logements labellisation HSS (Habitat Séniors Services)
- **20** logements adaptables = Possibilité d'aménagement pour aller vers un logement handicap
- **543** logements adaptés = Changement de baignoire par douche et/ou barre d'appui
- **95** logements handicaps

❖ Podéliha en 2023, chiffres non actualisés :

32 logements sur le secteur de Laval-Agglomération

Les logements accessibles

Parc social de Laval

❖ Mayenne habitat :

2 084 logements sur l'ensemble de la ville de Laval dont :

- **567** logements accessibles "seniors" dont **210** logements disposent d'une douche récente (20 % pose en extraplat) et ont bénéficié d'adaptation au cas par cas pour l'installation d'équipement supplémentaire PMR (type barre d'appui).
- **77** logements accessibles PMR adaptés ou adaptables, 17 sont aménagés avec des équipements PMR (type barres d'appui douche/WC, meuble évier PMR) répartis dans les Résidences Sainte Catherine, L'Estacade et le Sémaphore.



Mobilité = MobiTUL

- Transport à la demande du lundi au samedi 7h 19h et le dimanche pour les personnes ayant des **difficultés de mobilité**
- Deux conditions :
 - personnes de plus de 80 ans
 - ou ayant un taux d'incapacité supérieur à 50 %
- Conseil de continuer de réserver en amont
Les créneaux 7h30-9h00 et 16h30-18h00 sont réservés prioritairement aux travailleurs.

En 2024 : Service par le délégataire RATP

- 67 476 voyages (67 227 en 2023)
 - 362 980 Kms effectués (351 189 km en 2023)
- Transport payant sur la base d'un ticket unité à 1€30 ou d'un abonnement mensuel à 25€40 suivant ce qui est le plus avantageux pour les usagers

Autres sujets concernant l'accessibilité

- Places parking pour les PMR

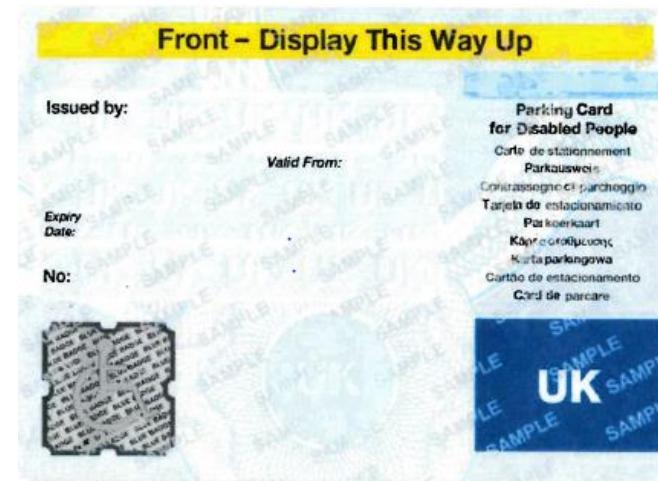
La ville dispose de **508 places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite**. Pour faciliter vos déplacements, retrouvez l'ensemble de ces places sur le site de Laval.fr. Celle-ci a été réalisée en lien avec l'association Unis cités.

Vous les trouverez sur la page handicap du site de Laval.fr

<https://www.laval.fr/au-quotidien/sante-handicap/handicap>

- Carte de stationnement Blue badges

A l'occasion du 37^{ème} sommet franco-britannique, le Président de la République s'est engagé à faciliter la reconnaissance par les collectivités locales françaises des cartes des stationnements pour personnes en situation de handicap britanniques, communément appelées blue badges.



Autres sujets concernant l'accessibilité

- Toilettes publiques

Ad'AP 2016 :

Saint Vénérand
Quai de Bootz
Basilique d'Avesnières
Place du Onze Novembre

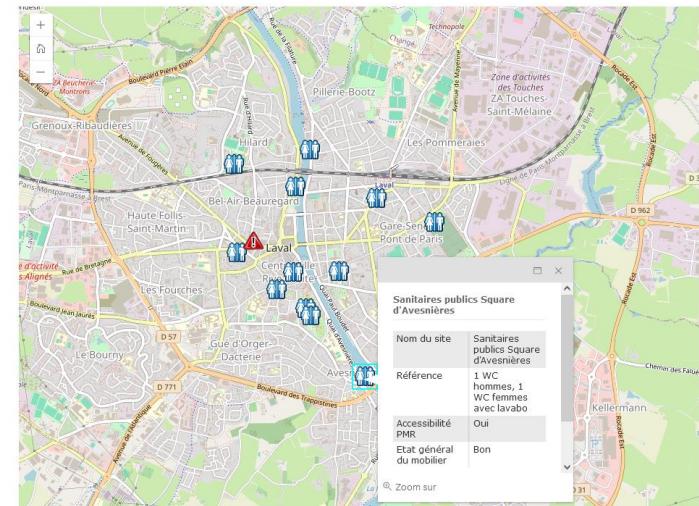
Autres sanitaires

Cordelier
Vauflery
La Perrine / chemin
La Perrine / entrée
Rue du Britais
Plaine Cerdan
Cour vieux Château
Robert Buron
Viaduc
Halte Fluviale
Hardy Lévaré
Place du 11 novembre

Les toilettes publiques

La Ville dispose de 14 sites de sanitaires publics gratuits et entretenus chaque jour, du lundi au samedi, ainsi que le dimanche durant l'été et pendant la période des illuminations. Plusieurs d'entre eux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les sanitaires situés au jardin de la Perrine disposent d'un WC enfants.

La carte ci-dessous vous permet de localiser les toilettes publiques et de connaître leur accessibilité.



<https://www.laval.fr/au-quotidien/environnement-nature-en-ville/toilettes publiques-sacs-canins-et-proprete-urbaine>

Panneau à la Perrine

Inauguré le 07 juin 2024 et constitué de QR code et d'éléments en brailles, il permet d'orienter et d'aider le public à se déplacer au sein du jardin, en particulier pour les personnes en situation de handicap : indication des marches, de la topographie du site, des tables PMR...



JARDIN DE LA PERRINE

Le Jardin de la Perrine... Flânez dans ce jardin et découvrez les 65 espèces d'arbres, a été aménagé en 1885 par la ville de Laval. Sur 4,5 hectares, il offre un espace de respiration Douanier Rousseau. Profitez de la diversité des formes, des couleurs et des parfums qu'offre le jardin de la Perrine dont l'ambiance change au fil des saisons.



Prises en compte des demandes des associations suite à plusieurs déambulations :

La bande de guidage

Contraste visuelle (250 mètres), ajustement au niveau des passages piétons, mise en place d'une barrière rue bel air et de clous pour faciliter la traversée

Les feux sonores

Modifications de 15 textes adaptés aux besoins de repérage des différentes traversées piétonnes

Rue vieux st louis

Barrières installées pour faciliter la traversée piétonne

Bande d'éveil a la vigilance

Ajustement et déambulation de l'ensemble des passages piétons avec des membres de associations

Au niveau du canal

Deux lisses posés devant le canal

Halles

Installation d'une balise sonore

Budget participatif 2

La deuxième édition du Budget participatif a été lancée sur le thème du "Vivre ensemble et des solidarités". Chaque lavallois, dès 18 ans, a voté pour ses projets préférés sur le secteur de son choix, du 1^{er} au 30 avril 2024.

Quest'handi : cheminement, monte-escalier robotisé et assistance pour fauteuil



10 Favoriser l'autonomie et l'accès des personnes à mobilité réduite

Objectif : Améliorer l'accessibilité des personnes en fauteuil en proposant une assistance électrique pour les accompagnateurs/aidants lors de franchissements d'obstacles ou de pentes (ex : Musée des sciences...).

Budget estimé : 9 500 €

Porteur.s de projet : Vanessa Parmé pour l'Association Quest'Handi



9 Favoriser et améliorer l'accès à la culture, les loisirs et sports pour tous

Objectif : Installer des rouleaux de tapis de cheminement pour améliorer le quotidien et l'autonomie des personnes à mobilité réduite.

Budget estimé : 15 000 €

Porteur.s de projet : Vanessa Parmé pour l'Association Quest'Handi

Monte escaliers robotisé, en partenariat avec Quest'handi

Une formation sera organisée pour l'utilisation du monte escaliers robotisé auprès des agents de la collectivité, Quest'handi et l'association APF France handicap



" Le cube sensoriel"

Aujourd'hui, plus de 25 établissements et services d'accompagnement l'utilisent activement partout en France, dans des contextes aussi variés que **l'autisme, la psychiatrie, l'addictologie ou la prévention du burn-out**.

En Mayenne, la Maison départementale de l'autonomie (MDA) met cet outil à disposition d'associations partenaires qui l'inclut dans le processus d'accompagnement des personnes bénéficiaires.

- Participation aux commissions "cube" à la MDA, organisée par le GEIST
- Facilitatrice pour les réalisations de vidéos

Plusieurs vidéos proposées

- Centre Administratif Municipal provisoire de Laval
- Un supermarché
- Un bus et le magasin TUL
- 6 x 4 avec la chorale kiff et boom

La Réalité Virtuelle SANS casque IMAGIN'VR



Perspectives

- Poursuivre le travail engagé de l'Ad'AP et du PAVE en lien avec les services et les partenaires
- Continuer les actions du projet Laval ville handi accueillante :
 - ✓ Faire connaitre StreetNav, (GPS piéton avec itinéraires adaptés grâce au signalement d'obstacles via l'application StreetCo)
 - ✓ Remplir Acceslibre qui permet d'avoir les informations sur l'accessibilité des ERP publics via le registre accessibilité, 575 commerçants renseignés par les deux ambassadeurs accessibilité
 - ✓ Améliorer l'accessibilité numérique des sites de la ville de Laval et des moyens de communication
 - ✓ Poursuivre la communication sur ma boussole aidants
- Projet d'une aire de jeux inclusive à la plaine d'aventure pour 2026, (financement partenarial)

Annexe : Définition du handicap

Loi du 11 février 2005, art. 14 définit le handicap comme suit : **"Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant".**

Le handicap est une notion complexe, car il existe 3 **approches** pour les dénombrer :

1° Le handicap **reconnu**: **reconnaissance administrative** par la CDAPH (droit ouvert à la MDPH), sachant que la reconnaissance de handicap par la CDAPH est limitée par des conditions d'âge à 60 ans, sauf à certaines conditions notamment précisées dans le RDAS.

2° Le handicap **identifié** (en fonction des critères définis par l'enquête) : déclarer avoir au moins une limitation fonctionnelle physique, sensorielle ou cognitive sévère et une forte restriction dans les activités que les gens font habituellement (DREES, INSEE),

3° Le handicap **ressenti** (se déclarer handicapé quel que soit le handicap).

Lexique

Ad'AP	Agenda d'accessibilité programmée
EAS	Espace d'Attente Sécurisée
ERP	Établissement Recevant du Public
LSF	Langue des Signes Française
MDA	Maison Départementale de l'Autonomie
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PAVE	Plan de Mise en Accessibilité de la Voierie et des Espaces Publics
PMR	Personne à Mobilité Réduite

Merci pour votre participation



Place du 11 novembre
CS 71327
53013 Laval Cedex

02 43 49 43 00
mairie@laval.fr

www.laval.fr

